

La presqu'île du Croisic – Batz-sur Mer- Le Pouliguen, un espace remarquable à préserver

Lettre ouverte aux candidats aux élections municipales de 2020 de la presqu'île du Croisic – Batz sur Mer – Le Pouliguen

Qui sommes nous ?

Grand témoin de l'évolution de ce territoire remarquable, l'association DECOS (défense de l'environnement et de la côte sauvage) forte de plus 200 adhérents, existe depuis 30 ans.

Nous devons à DECOS créé au Pouliguen, d'avoir bataillé pour la sauvegarde de la côte sauvage sans immeuble, la mobilisation pour un bord de mer en circulation douce et la mise aux normes de la station d'épuration de Livery.

Simultanément au Croisic, l'APLC se mobilisait pour lutter contre le projet du port en eaux profondes à Saint Goustan, pour conserver en espace naturel Le Castouillet et ses membres se sont battus pour faire classer toute la côte du Croisic, de Batz et du Pouliguen en zone de protection Natura 2000.

Ce sont des actions fortes, marquantes, grâce à elles, notre cadre de vie a été préservé.

DECOS poursuit ce chemin même si ses actions sont moins spectaculaires.
Elles sont souvent inscrites au bilan des Communes et de CAP ATLANTIQUE et nous nous en félicitons.

DECOS dispose d'un agrément local d'usager en matière d'urbanisme.

Grâce à sa connaissance du territoire DECOS anime également de nombreuses sensibilisations à l'environnement auprès de ses adhérents, des Ecoles et du grand public.

Son rôle pour la presqu'île est de :

veiller - s'informer – informer - proposer - dialoguer - alerter

Avancées des politiques environnementales depuis les dernières élections municipales de 2014

Les espaces Naturels

Autour de nous, les grandes collectivités : le Département d'une part et Saint Nazaire d'autre part votent un projet de zéro-artificialisation des Espaces Naturels. Pour le Département, c'est la mise en place d'une politique de protection des Espaces Agricoles et Naturels (mars 2019).

L'arrêté Préfectoral pour l'Eradication du Baccharis est publié.

La lutte contre les plantes invasives est localement conduite dans des actions qui ne portent pas toujours ce nom, la démoustication (EID), développement et entretien des sentiers pédestres, l'eco-pâturage.

Le développement de l'éco-pâturage sur les espaces propriétés du département et des communes de Batz, du Pouliguen et du Croisic est avéré.

La coupure verte de Batz est inscrite dans le PEAN de Guérande/Piriac, avec installation de jeunes entreprises agricoles.

La Dune de la Falaise est aménagée, protégée et valorisée.

Le chemin côtier, ou chemin des douaniers a bénéficié de travaux au printemps 2019, financés par le Département, Cap Atlantique et nos communes. Ces travaux ont pour objectif de protéger les pelouses sommitales.

La qualité des eaux

Une avancée importante contre les rejets d'eaux usées pour lutter contre la pollution des eaux littorales est constatée.

L'aménagement du port du Pouliguen en tenant compte du carénage se poursuit.

Les Collectivités ont menées des campagnes de sensibilisation à la pollution, en milieu urbain, du réseau d'eaux pluviales (grilles...«...ici commence la mer »).

L'Urbanisme

DECOS a été consulté pour l'élaboration du SCOT et des PLU, du PEAN ...

Ces règlements d'urbanisme ont évolué dans un souhait de plus grande protection de l'environnement.

Developpement des circulations douces.

Le département décide d'un VELOCEAN plus près de l'océan.

Des modifications des voies préalablement établies sont prévues .

La proposition de repositionnement VELOCEAN Nord a été présentée aux Associations en décembre 2019 et un projet de Tour de côte au Croisic a été annoncé et présenté par la municipalité lors d'une réunion publique également en décembre 2019.

Objectifs et perspectives de DECOS à partir de 2020

Les Espaces Naturels

1. La pression immobilière est très importante. En absence de politique claire sur notre territoire, DECOS doit se donner comme objectif de soutenir le zéro-artificialisation et protéger les espaces agricoles et naturels.
2. DECOS sollicitera une révision des PLU afin d'annuler les projets d'extension urbaine au détriment des espaces agricoles, c'est figer les parts Espaces Urbanisés/ Espaces non-Urbanisés pour respirer, marcher, cultiver, élever, circuler.
3. Pour Le Croisic, DECOS sollicitera auprès de la Commune une réflexion pour une adhésion au PEAN de Guérande/Piriac/Batz.
4. Pour les plantes invasives, après les élections, DECOS devra solliciter rapidement Cap Atlantique et nos municipalités pour engager l'application de l'arrêté Préfectoral d'éradication. Globalement, le baccharis prolifère toujours, les actions de sensibilisation auprès des particuliers doivent être poursuivies (collaboration DECOS- municipalités).
5. Le chemin côtier :
Malheureusement, les travaux du printemps ne donnent pas entière satisfaction. Après l'été, DECOS a produit un relevé des interventions nécessaires sur certaines communes.
De plus, à l'automne, le chemin impraticable a eu pour conséquence des dégradations importantes des pelouses.
6. Les Espaces Natura 2000, en particulier l'estran bénéficieront d'une vigilance accrue de DECOS et les actions de sensibilisation et d'explications se poursuivront.
7. Poursuivre et relancer les négociations pour zéro pesticides, y compris le golf.
8. Solliciter la Préfecture et les collectivités pour suivre les travaux de mise en œuvre du plan de gestion du site Natura 2000 Mor-Braz

La qualité des eaux

1. DECOS veillera, alertera sur l'état des réseaux auprès des services compétents.
Les rejets d'eaux usées sont des risques permanents, tant pour les eaux de baignade que pour la conchyliculture.
2. L'aire de carénage du port du Croisic vient d'être fermée, elle est toujours en attente d'une mise aux normes légales. DECOS continuera de suivre ce dossier.
3. De nouvelles pollutions bactériennes apparaissent. Il faudra identifier les origines et les causes de développement.
4. La sensibilisation à la pollution du réseau d'eaux pluviales sera poursuivie par l'Association.

L'Urbanisme

Si le constat montre que les règlements d'urbanisme ont évolué dans un souhait de plus grande protection de l'environnement, la pression immobilière a été plus rapide et on assiste à un nombre toujours plus important de divisions parcellaires, avec construction, d'extensions qui conduisent à l'imperméabilisation des sols urbanisés, à l'abattage d'arbres.

Les choix d'aménagement urbain pour diverses raisons vont vers le tout minéral, trottoirs, parkings imperméables qui conduisent les pluviates à la mer, plutôt qu'à la nappe phréatique qui assure la vie des écosystèmes.

Par conséquent :

1. L'Association souligne un besoin:
 - de réviser des règlements d'urbanisme pour éviter une « bétonisation » excessive de la presqu'île
 - de rendre plus attractif la rénovation de l'ancien.
 - d'utiliser les leviers existants pour la maîtrise du foncier.
 - d'approcher globalement les études environnementales lors de l'instruction des permis de construire.
2. DECOS sollicite une information plus importante des Communes afin d'éviter des recours gracieux ou administratifs.

Développement des circulations

1. DECOS soutient le nouveau tracé VELOCEAN excepté pour le projet du tour de côte du Croisic qui ne répond pas pour l'Association, aux difficultés rencontrées.
DECOS doit continuer à démontrer cette incohérence, et défendre le projet d'une réelle piste cyclable sécurisée.
2. Depuis plus de 10 ans DECOS participe aux avancements des circulations sur la presqu'île et rappelle sa politique sur les circulations développées auprès des Collectivités, car si la pratique du vélo augmente régulièrement :
 - les zones cyclables urbaines ne sont toujours pas reliées,
 - les espaces cyclables ne sont pas sécurisés
3. Le développement des circulations ne concerne pas uniquement les circulations douces, c'est un projet global d'aménagement du territoire qui concerne :
 - la régulation de la circulation automobiles et des stationnements
 - la gestion des flux touristiques de plus en plus nombreux, qui s'étale de plus en plus tous les week-end, et toutes les vacances scolaires.

Pour répondre à tous ces enjeux de protection de notre environnement,

DECOS propose d'engager une réflexion collective avec les 3 communes afin d'élaborer ensemble

un pacte local de l'environnement de la presqu'île du Croisic – Batz – Le Pouliguen

ayant pour objectif de rendre plus lisible et compréhensible un programme d'actions, de solutions qui pourrait se décliner sur les thèmes suivants non exhaustifs bien entendu :

- Créer un projet de gestion des espaces non urbanisés
- Se calquer sur le Département pour arriver à 0 artificialisation des sols
- Ecrire un projet urbain pour chaque commune dans un projet de territoire de la presqu'île du Croisic, Batz-sur-Mer, Le Pouliguen
- Etablir un plan global des circulations
- Anticiper les effets du dérèglement climatique
- Développer l'éco-citoyenneté en renforçant la sensibilisation
- Créer une instance de surveillance, veille des applications réglementaires en matière d'environnement

Son agrément local d'utilisateur permettrait à DECOS de tenir son rôle auprès de chaque commune, de Cap Atlantique, du Département...

Nous espérons que cette proposition retiendra votre attention

Très rapidement nous solliciterons un rendez-vous avec vous tous pour décliner les actions qui pourraient être menées que nous avons débattu lors de l'Assemblée Générale avec les adhérents DECOS.

Nous avons tous un rôle à jouer pour préserver ce territoire fragile, notre cadre de vie, pour nous, pour nos enfants,

Nous comptons sur vous

La Présidence